

Les actions et les relations de l'Inra avec le développement agricole

PHILIPPE EVRARD

Inra – mission de coordination des actions

pour le développement agricole

147 rue de l'Université

F-75338 Paris Cedex 07

evrard@paris.inra.fr

1. Introduction

Le renforcement du partenariat avec le développement agricole et territorial fait partie des priorités que l'Inra a inscrites dans son document d'orientation.

Mon propos aujourd'hui est double :

- montrer comment nous avons été amenés à réfléchir à ce que pourraient être de nouvelles formes de partenariat avec le développement, de façon à mieux répondre aux enjeux actuels de notre agriculture ;
- introduire un débat avec vous sur ces questions fondamentales pour nos organismes respectifs.

Le point de départ de la réflexion est l'enquête que nous avons réalisée, dans le cadre de l'élaboration du document d'orientation, auprès des équipes de recherche de l'Inra sur les actions qu'elles conduisent avec le développement agricole.

Il y avait, derrière cette enquête, plusieurs questions :

- est-il vrai, comme on l'entend dire depuis un certain nombre d'années, que l'Inra ne s'intéresse plus à l'agriculture et au développement ?
- quelles sont les questions traitées dans le partenariat que les équipes entretiennent avec les organismes de développement et notamment les chambres d'agriculture... ?

– et surtout, comment se construit ce partenariat ? Comment est-il vécu par les chercheurs ? En quoi est-il source d'enrichissements thématiques ? Mais aussi, quelles sont ses difficultés ?

C'est à partir de ces questions que l'on peut dégager des pistes pour voir ce qui marche et ce qui peut être amélioré.

2. Un bilan des partenariats de l'Inra avec le développement agricole

Un premier constat est la richesse et la diversité des actions réalisées avec le développement : 35 à 40 % des unités sont impliquées dans ce type de partenariat. Cela représente en équivalent temps plein 12 % de chercheurs et ingénieurs de l'Inra.

Pour analyser cette richesse d'actions, nous n'avons pas procédé à une classification par secteur d'activité (animal, végétal...), mais nous avons élaboré une typologie à partir de trois critères :

- le degré d'implication du chercheur (des chercheurs) dans l'action (il s'agit de l'implication par rapport à l'ensemble de ses activités : recherche, enseignement...);
- le critère d'interactivité entre les chercheurs et les acteurs du développement ;
- la durée de l'engagement du chercheur dans une action avec le développement : s'agit-il d'une relation ponctuelle ou, à l'inverse, d'une action engagée sur un pas de temps beaucoup plus long dans le cadre de la réalisation d'un véritable programme de recherche développement ?

Un premier groupe d'actions rassemble les actions de formation, la participation des chercheurs aux instances d'orientation de différents organismes (comme les comités d'orientation scientifique des instituts et centres techniques ainsi que le Corpen¹ et le Comifer²), la diffusion des résultats de recherche et d'expérimentations par le biais de rencontres, de colloques ou de publications techniques.

Toutes ces actions relèvent du schéma classique, linéaire et descendant, du transfert des résultats de la recherche vers les utilisateurs. Elles sont quantitativement très importantes. On fait et on communique sur les

1. Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

2. Comité français d'études et de développement de la fertilisation raisonnée.

résultats. Ce sont, par exemple, des sessions dans les chambres d'agriculture ou la participation ou la formation continue des agents de développement.

La réalisation d'expertises est aussi une forme de plus en plus fréquente d'interventions des chercheurs de l'Inra dans le champ du développement.

Une question définie est posée par un groupe d'acteurs ou un organisme à une équipe de chercheurs. La réponse se fait généralement en rassemblant des connaissances déjà disponibles. Le contexte actuel de débats entre recherche et société, ainsi que les interrogations sur le développement rural, mobilisent de plus en plus les chercheurs dans ce type de travaux.

On peut citer quelques exemples d'expertises réalisées avec les chambres d'agriculture :

- avec la chambre de Bretagne : impact des pesticides et de l'azote dans les différents systèmes de production ;
- avec la chambre de Bourgogne et les instituts techniques : gestion des populations résistantes aux herbicides et pratiques culturales.

Un troisième groupe d'actions constitue les programmes conjoints. En général, au départ de ce type de programme, il y a une question ou un problème technique posé aux chercheurs par les acteurs du développement. La réponse n'est pas immédiate : elle passe par la définition d'un programme de recherche-développement dont l'exécution est partagée, en fonction des compétences et des spécialités respectives des partenaires. Les résultats obtenus sont rassemblés et diffusés par chacun d'eux selon les voies et les méthodes qui leur sont propres.

Le partenariat se dissocie une fois le programme réalisé. Mais ce peut être un partenariat de longue durée, donnant lieu à une contractualisation des moyens réciproques mis en œuvre.

Le travail mené par l'unité d'agronomie de Laon et la chambre d'agriculture de l'Aisne s'inscrit dans ce type de programme.

Parallèlement aux trois types que je viens de présenter brièvement, se développent, depuis quelques années, des programmes communs de recherche-développement qui relèvent d'un partenariat à la fois plus interactif et plus structuré.

Ce partenariat se construit dans la conception et la réalisation de programmes dans lequel s'engagent, sur le moyen terme (en tous cas, sur un terme plus long que dans le cas de programmes conjoints), des équipes de recherche et des partenaires du développement agricole.

Ceux-ci participent à toutes les étapes du programme : depuis la formulation des questions de recherche jusqu'à l'élaboration des outils opératoires pour les agents du développement.

C'est cette interaction qui caractérise les programmes « communs ». On cite souvent, pour les illustrer, les Agroturfers, le GIS Alpes du Nord, mais il y en a d'autres : le GIS montmorillonais ou le GIS Poire Angélis.

3. Le développement de programmes communs sur de nouvelles thématiques

Ce type de partenariat qu'on observe de longue date dans la sélection animale et dans l'amélioration des plantes se développe aujourd'hui sur des thématiques transversales touchant les productions ou les territoires. Ces formes de partenariat nous semblent de nature à mieux prendre en compte la complexité des problèmes que posent, aujourd'hui, à la production agricole et aux systèmes de production :

- les questions d'environnement, de qualité des produits et des exploitations, des techniques alternatives, tout en restant dans le cadre d'une production économiquement compétitive ;
- sur un plan plus général, les questions de l'insertion de l'agriculture dans ses territoires et dans la société.

En effet, chaque exploitant agricole se trouve, aujourd'hui, dans la nécessité d'intégrer un nombre de plus en plus grand d'informations et de prescriptions concernant les techniques de production, (normes de productivité, normes de qualité, normes environnementales). Celles-ci émanent de diverses instances (collectivité territoriales, réglementations communautaires, nationales, sans parler des exigences des transformateurs et de la grande distribution). Elles sont conçues soit dans une logique économique de secteur ou de filière, soit dans une logique de développement territorial.

Par exemple, on attend des systèmes de production des performances sociales (emploi, occupation du territoire) et environnementales pour lesquelles ne sont clairement établis ni les systèmes techniques qui permettent de les obtenir, ni les procédures qui permettent de les évaluer.

Comment associer concrètement, d'un côté, des objectifs de compétitivité et qualité des produits, de l'autre, des objectifs de protection environnementale (biodiversité, qualité des sols et des eaux...)?

3.1. Mobiliser des connaissances différentes

Il faut mobiliser des connaissances différentes de celles qui fondaient la stricte amélioration de la productivité agricole. En outre, il faut raisonner sur des objets ou des échelles d'espace et de temps qui, jusqu'ici, n'étaient pas pris en compte.

On assiste à un changement de perspective dans la nature des prestations de service dont ont besoin les agriculteurs. Il ne s'agit plus d'un conseil standardisé, mais d'un conseil multifactoriel reposant sur une forte interaction entre les prestataires et les bénéficiaires.

De ce constat découlent de nouveaux enjeux pour la recherche. L'essentiel des innovations techniques qui ont accompagné la modernisation de l'agriculture visait l'augmentation de la productivité physique. Lorsque la nécessité de prendre en compte des objectifs de qualité environnementale et écologique ou de qualité et de sécurité des aliments est apparue, la voie suivie a été la plupart du temps d'adapter les processus techniques, en vue de limiter les impacts négatifs d'une utilisation insuffisamment maîtrisée des facteurs de la production, mais sans que cela modifie les fondements mêmes des techniques utilisées ni les niveaux d'approche.

S'inscrire dans la perspective du développement d'une agriculture multifonctionnelle et durable implique un renouvellement des innovations. Il ne s'agit plus seulement d'additionner et d'ajuster un ensemble de techniques alimentaires au niveau de l'exploitation agricole, mais d'inventer des systèmes de production agricole et de gestion de l'espace qui répondent, à la fois, à la logique de développement sectoriel et à la logique de développement territorial, dans des situations d'environnement économique et des contraintes spatiales très variées.

L'élaboration de ces innovations à caractère systémique nécessite des démarches scientifiques nouvelles visant à intégrer les apports des différentes disciplines (disciplines biotechniques, économiques et de sciences sociales, y compris juridiques) dans des approches transversales. Elles concernent notamment la compréhension et l'évaluation des interactions entre l'agriculture et les autres activités ou occupation de

l'espace, y compris les ressources naturelles, ou encore la conception de systèmes de production durables, prenant en compte les finalités de gestion environnementale et territoriale ainsi que les qualités alimentaires et sanitaires.

3.2. Renouveler l'articulation entre la recherche et le développement agricole

Des travaux dans ces domaines ont d'ores et déjà été amorcés, associant la recherche et les organismes de développement ; ils doivent être amplifiés.

La construction et la diffusion de ce progrès technique d'un type nouveau impliquent le renouvellement de l'articulation entre la recherche et les applications. Il faut dépasser les conceptions et les organisations très segmentées qui prévalent aujourd'hui dans le développement agricole pour, au contraire, faciliter les synthèses opérationnelles et élaborer des outils et des méthodes nouvelles (indicateurs de diagnostics environnementaux, méthodes d'évaluation des externalités de l'agriculture, audit de certification des processus de production et de qualité, etc.). Pour ce faire, il faut non seulement intégrer des compétences et des outils nouveaux dans la panoplie des acteurs du développement, mais aussi et surtout que les différents acteurs co-construisent des programmes de recherche-développement. On constate en effet en agriculture, comme dans d'autres domaines économiques, que la transmission des connaissances vers l'application est d'autant mieux assurée que les questions ont été posées très tôt et construites avec les utilisateurs finaux. Dans ce cadre, le partenariat entre la recherche et le développement n'est plus uniquement conçu sur le mode unique de la diffusion des résultats, mais il s'engage plus en amont, il porte sur la nature des recherches à conduire et leur construction. Les groupements de recherche-expérimentation-développement que l'Inra souhaite construire avec les organismes de développement relèvent de cette philosophie.

4. Intensifier le partenariat recherche-développement

Les motivations des chercheurs vis-à-vis d'un partenariat avec le développement agricole restent fortes et renvoient :

- à un souci de l'utilité sociale et technique de leurs travaux,
- à une volonté de développer les aspects opératoires des connaissances produites,
- à la perception forte qu'un organisme de recherche finalisé doit rester en contact avec les réalités techniques et économiques.

Néanmoins, au-delà de ces motivations positives, subsistent d'importantes questions à résoudre si l'on veut intensifier le partenariat recherche-développement.

Le personnel de recherche apte à conduire des actions avec le développement agricole doit avoir une vue assez large des problèmes, des productions, des technologies, des contextes socio-économiques. Par ailleurs, il doit manifester une capacité de dialogue et de communication avec les acteurs du développement agricole, les praticiens ou les décideurs.

Or, aujourd'hui, ce personnel est souvent en fin de carrière et de plus en plus insuffisant pour faire face aux nombreuses sollicitations. À cet égard, il est important de rappeler que d'ici à 2010-2015, la moitié des chercheurs et ingénieurs de l'Inra auront atteint l'âge de la retraite.

De plus, ce type d'activité ne va plus de soi, dans le contexte actuel d'une recherche de plus en plus spécialisée et concurrentielle.

Enfin, pour des chercheurs déjà en place, l'orientation vers ce type d'activité se heurte à des problèmes liés au mode d'évaluation des chercheurs, d'autant que ces activités sont consommatrices de temps et peuvent être ressenties comme entrant en concurrence avec la recherche.

Les choses évoluent néanmoins. La nécessité de prendre en compte ce type d'activité dans les évaluations est de plus en plus reconnue mais cela demande du temps : le temps du passage des principes à l'appropriation réelle de ces questions par les commissions d'évaluation. Il s'agit là d'un point crucial, car il concerne des compétences qui sont indispensables si l'on veut renforcer des formes de partenariat innovantes. Or, actuellement dans les expériences de ce type — comme les

Agrotransferts ou encore les GIS — ces compétences d'ingénieur à l'interface de la recherche et du développement sont sur des statuts fragiles, soumis aux aléas des financements locaux et se situent en quelque sorte en marge des politiques des organismes.

Le dialogue recherche-développement peut se heurter à des difficultés importantes, faute d'une culture commune ou d'une vision stratégique partagée. Cette situation peut toutefois être améliorée si l'on cherche à favoriser l'émergence d'une culture du développement chez les chercheurs. Un débat pourrait être engagé sur la façon d'y parvenir et sur la période de la carrière d'un chercheur la plus propice pour cela. Il serait bon d'autre part d'identifier et de reconnaître le rôle de personnes pivots (animateurs, ingénieurs de recherche-développement, chefs de projets) dans les actions conduites en partenariat. Enfin, favoriser les mobilités entre organismes de recherche publique et de recherche appliquée nous semble de nature à faciliter les interactions entre recherche et développement.

5. Conclusion

La spécialisation des chercheurs, le cloisonnement des disciplines, le mode de reconnaissance des chercheurs par les publications, la nature des travaux de recherche qui doivent avoir une portée générale ne facilitent pas l'élaboration de connaissances qui intègrent les apports de différentes disciplines pour répondre aux besoins d'invention de nouveaux systèmes techniques et de gestion en agriculture.

Dans le contexte actuel du financement de la recherche où se multiplient les appels d'offres, qu'ils soient nationaux ou européens, ainsi que les financements d'origine contractuelle, le renforcement du partenariat entre recherche et développement ne pourra se faire sans fléchage, de part et d'autre, de moyens spécifiques, tant humains que financiers, faute de quoi on restera sur des dispositifs fragiles ne permettant pas un travail en profondeur et de longue durée.

Voilà donc la toile de fond sur laquelle se développe notre réflexion sur le partenariat entre recherche et développement agricole. Je mets beaucoup d'espoir dans des séminaires comme celui d'aujourd'hui pour surmonter les difficultés du dialogue entre recherche et développement.